

Dijon, le 24 janvier 2025

## Forum régional Cybersécurité et Numérique le 24 janvier 2025 à Dijon

**Le CSIRT-BFC (centre régional de cybersécurité), l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information et la French Tech de Bourgogne-Franche-Comté unissent leurs efforts et compétences pour aider les entreprises, établissements publics et collectivités à augmenter leur résilience face aux cybermenaces.**

Près de 300 acteurs étaient rassemblés aujourd'hui à l'IUT Dijon-Auxerre-Nevers pour assister au **premier Forum régional Cybersécurité et Numérique** autour d'experts de la Bourgogne-Franche-Comté et d'autres régions venues partager leurs connaissances et rappeler les défis à relever pour contrer les cybermenaces.

L'objectif de cette rencontre était notamment de créer un moment de confiance autour de la problématique de la protection des données des entreprises, établissements publics et collectivités en rappelant que « la cybersécurité est un des principaux défis de la numérisation de la société », comme l'a souligné **Patrick MOLINOZ**, Président de l'Agence Régionale du Numérique et de l'intelligence artificielle (ARNia) qui anime le CSIRT territorial. « J'aime rappeler que l'univers numérique devrait être pensé comme le monde « physique » : il n'y a ni liberté, ni démocratie, ni croissance pour les citoyens dans le monde « physique » sans sécurité. C'est la même chose avec le numérique. Il faut donc protéger les données collectées et les systèmes qui les traitent pour permettre le fonctionnement normal et sain, de leur activité. »

L'évènement de ce 24 janvier, co-organisé par le CSIRT Bourgogne-Franche-Comté, l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) () et la French Tech Bourgogne-Franche-Comté, a permis aux participants de s'informer et de rencontrer (rendez-vous BtoB et espaces d'exposition) les entreprises de la filière cybersécurité venues présenter leurs savoir-faire et offres de services.

« À l'heure où les attaquants se saisissent de toutes les opportunités, notamment pour mener des attaques à des fins d'extorsion financière, les entreprises, les établissements publics et les collectivités doivent impérativement hisser leur niveau de cybersécurité » a précisé **Véronique BRUNET**, déléguée de l'ANSSI en Bourgogne-Franche-Comté.

« Dans un contexte où les cyberattaques se multiplient et touchent tous les secteurs, ce forum constitue une opportunité essentielle pour renforcer la collaboration entre acteurs économiques, collectivités, fournisseurs de solutions en cybersécurité et start-up innovantes locales » a déclaré **Silvère DENIS**, Directeur délégué de la French Tech Bourgogne-Franche-Comté, lors de son allocution.

### **Hausse de 61% des sollicitations en 1 an : la mission du CSIRT territorial reste indispensable**

Le Forum a été l'occasion pour le CSIRT Bourgogne-Franche-Comté, par la voix de son responsable, **Sébastien MOREY**, de dresser le bilan des actions du centre régional de cybersécurité menées depuis 2023 pour sensibiliser les acteurs publics comme privés – nul n'est à l'abri a-t-il alerté – à la nécessité d'anticiper les cyberattaques qui ne cessent de progresser, touchant toutes les entités publiques et privées quelle qu'en soit la taille :

« N'attendez pas d'être attaqué et de subir de graves préjudices pour nous contacter. Le CSIRT-BFC n'est pas uniquement le 15 de la cybersécurité, c'est aussi votre allié au quotidien (numéro gratuit accessible 24/24, 7/7) pour vous aider à protéger votre système d'information contre les cyberattaques, détecter les menaces dès leur apparition et réduire l'impact et la durée entre le piratage informatique et le rétablissement normal de votre activité ».

Les chiffres du bilan de l'année 2024 et la progression par rapport à 2023 suffisent à eux-mêmes pour redire la nécessité de l'action du centre régional de cybersécurité créé en 2022 grâce au financement de l'ANSSI :

→ **404 sollicitations reçues par le CSIRT en 2024** contre 250 en 2023 soit **61% d'augmentation**. Ces 404 sollicitations correspondent à 4621 entités alertées ou impactées, une sollicitation du CSIRT pouvant être faite pour plusieurs établissements (les filiales d'une entreprise par exemple) :

- 40% sont des demandes d'information, **44% des incidents** et 16% des alertes (actions de prévention à destination des bénéficiaires, par exemple détection de vulnérabilités).
- **47% sont des communes et des communautés urbaines, d'agglomération et de communes**, 18% des établissements publics et 20% des entreprises (TPE, PME, ETI).
- les sollicitations les plus fréquentes concernent la fraude bancaire, les faux sites marchands, les rançongiciels et l'hameçonnage (phishing).

Concernant l'état de la menace en France voir à la fin de ce communiqué quelques éléments du panorama établi en 2024 par l'association InterCERT France dont fait partie le CSIRT-BFC depuis février 2024.

L'InterCERT France est une association loi 1901 qui constitue la première communauté de CSIRT en France.

Son objectif est de renforcer la capacité de chaque membre à détecter et à répondre aux incidents de sécurité impactant son périmètre. L'échange d'expérience et le partage d'informations concourent ainsi à la réalisation de cet objectif.

Le CSIRT-BFC a intégré l'InterCERT France dans des objectifs de coopération et de renforcement de sa capacité à détecter et à répondre à ses bénéficiaires.

« Le constat est que le Centre régional de cybersécurité est mieux connu aujourd'hui et les entreprises le sollicitent de plus en plus depuis 2024 », explique **Sébastien MOREY**. Au-delà de la réponse aux incidents, le CSIRT-BFC joue plusieurs rôles : la sensibilisation, les alertes comme des détections de vulnérabilités et l'animation de la filière à l'instar de ce Forum Cybersécurité et Numérique. » L'occasion de rappeler les quatre grandes missions du CSIRT de Bourgogne-Franche-Comté à destination des établissements publics, collectivités territoriales, PME /ETI et associations :

→ **REMEDIER** : via un numéro unique régional [0970 609 909], le CSIRT-BFC prend en charge la demande des acteurs régionaux victimes d'une cyberattaque en les orientant vers des prestataires pour la remédiation, vers les forces de l'ordre (Gendarmerie, Police) pour le dépôt de plainte, vers la CNIL en cas de violation de données à caractère personnel et vers l'ANSSI pour le suivi de l'incidentologie.

→ **ALERTER** lorsque des vulnérabilités sont détectées, sur la fin des supports logiciels, sur les fuites de données. Actuellement le CSIRT supervise **2200 entités en effectuant 2 millions de scans/an**. Quant aux fuites de données, grâce au service baptisé cyberleaks (soumis au consentement du bénéficiaire), **il analyse plus de 5000 bases de fuites sur le darkweb**.

→ **SENSIBILISER** les acteurs de la région sur les thématiques de la cybersécurité (menaces, risques, comment s'en protéger, bonnes pratiques) via l'information, les rencontres de la filière, des webinaires, le cybermois en octobre.

- En 2024 le CSIRT Bourgogne-Franche-Comté a réalisé **plus de 45 actions de sensibilisation et d'information** (37 de sensibilisation et 8 webinaires). La sensibilisation est constante via des articles en accès libre sur le site web (<https://www.csirt-bfc.fr/>) qui reçoit 40.000 visites/an et la diffusion d'informations via LinkedIn.
- Il a développé plusieurs outils gratuits : [analyse de courriels douteux](#), [fin de supports des logiciels](#), [test de la robustesse des mots de passe](#).

→ **ANIMER** : Forum régional annuel, rencontres et **annuaire des prestataires en cybersécurité en BFC** <https://www.csirt-bfc.fr/cyber-en-bfc/> : référencement de 50 sociétés par domaine d'intervention, qualification (ANSSI, Expert Cyber, ISO...), zone géographique d'intervention, horaires d'ouverture...

**En 2025** le CSIRT-BFC continuera à développer des nouveaux services dans le but d'aider ses bénéficiaires à avoir une première vision de leurs systèmes d'information. Des échanges sont prévus avec des acteurs du monde de l'entreprise comme les organisations syndicales ou les têtes de filières.

Le CSIRT-BFC travaillera à la montée en compétence des entreprises numériques de la région en les incitant à obtenir des certifications, qualifications ou labels. Par ailleurs, il continuera d'échanger avec l'enseignement supérieur (universités, écoles) qui forme les futurs experts dans le domaine de la cybersécurité.

## **Une collaboration renforcée entre le CSIRT et les adhérents de la French Tech en Bourgogne-Franche-Comté**

« Les entreprises de la French Tech BFC sont parfaitement positionnées pour offrir des réponses fiables et efficaces aux défis croissants de cybersécurité auxquels font face les entreprises et les collectivités de notre territoire, souligne **Silvère DENIS**, Directeur délégué de la French Tech BFC. En collaboration avec le CSIRT Bourgogne-Franche-Comté, nous avons

notamment permis la création d'un annuaire régional des prestataires en cybersécurité, regroupant 50 sociétés qualifiées pour accompagner les acteurs locaux dans leur montée en résilience face aux cybermenaces. »

La French Tech Bourgogne-Franche-Comté abordera les événements clés 2025 pour accompagner ses adhérents notamment dans leur développement commercial. Tout au long de l'année, les adhérents de la French Tech BFC pourront participer à des moments d'échange dont Le French Tech Connect, un événement incontournable pour les entreprises numériques de se connecter avec les acteurs économiques et les administrations publiques.

Organisé dans le cadre du programme « Je Choisis la French Tech », cette initiative entend mettre davantage les innovations de la French Tech au service des grandes transformations du pays. Il s'agit d'encourager les institutions et les entreprises du territoire à choisir les solutions de la French Tech. L'objectif est de doubler la commande publique et les achats des grands groupes auprès des start-up, des entreprises innovantes et numériques françaises.

#### Quelques chiffres sur l'état de la menace en France en 2024 (source : association InterCERT France)

- Les attaques sont opportunistes dans 75% des cas, c'est-à-dire qu'elles ne visaient pas spécifiquement l'entité attaquée. Il s'agit de campagnes menées sur un très grand nombre d'entités et qui touchent leurs cibles quand celles-ci sont vulnérables.
- L'argent est la principale motivation des attaques.
- Le chiffrement de données est assez rare mais il est souvent accompagné d'une exfiltration des données. Cela permet à l'attaquant d'avoir deux arguments pour le paiement d'une rançon : la clé de déchiffrement des données et la non-divulgation.
- Certains domaines comme la défense ou l'aérospatial sont victimes de cyber-espionnage.
- 27 jours est le nombre moyen de jours qui s'écoule entre l'intrusion et la détection.

CSIRT Bourgogne-Franche-Comté

Soutenu  
par



#### A propos de l'ARNia

Créée en 2008, L'ARNia (Agence Régionale du Numérique et de l'intelligence artificielle) apporte à ses 1.850 adhérents de Bourgogne-Franche-Comté les solutions quotidiennes aux évolutions/contraintes des usages numériques.

Elle propose une plateforme d'outils numériques ainsi que des prestations intellectuelles, incluant du conseil, des audits et un accompagnement personnalisé. Cette plateforme à destination des organismes publics (collectivités, syndicats, associations...) permet d'accéder à la modernisation de l'administration, au développement numérique des territoires et à l'amélioration des services publics.

#### A propos de la French Tech Bourgogne-Franche-Comté

La French Tech Bourgogne-Franche-Comté est un écosystème dynamique dédié à l'innovation et à l'entrepreneuriat technologique au cœur d'une région riche en savoir-faire. Représentant un réseau d'entrepreneurs, de startups, d'investisseurs et de partenaires, elle s'engage à favoriser le développement économique et numérique à l'échelle locale et nationale. Grâce à un ancrage territorial fort, la French Tech Bourgogne-Franche-Comté soutient les initiatives innovantes, encourage la collaboration entre les acteurs publics et privés, et promeut les talents qui façonnent les solutions de demain.

#### A propos de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information

L'ANSSI a été créée par le décret n°2009-834 du 7 juillet 2009 sous la forme d'un service à compétence nationale. L'agence est l'autorité nationale en matière de cybersécurité et de cyberdéfense. Elle est rattachée au Secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN), sous l'autorité du Premier ministre.

#### Contacts Presse

---

##### **Pour le CSIRT Bourgogne-Franche-Comté / L'ARNia :**

Véronique Massé, attachée de presse, [v.masse@isee-communication.fr](mailto:v.masse@isee-communication.fr), 06 23 92 26 35

Isabelle Provaux, Responsable Communication de l'ARNia, [iprovaux@arnia-bfc.fr](mailto:iprovaux@arnia-bfc.fr), 06 43 47 45 86

##### **Pour l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) :**

Roxane Rosell, Cheffe adjointe du bureau Médias/Relations Presse, [presse@ssi.gouv.fr](mailto:presse@ssi.gouv.fr), 06 49 21 63 80

##### **Pour la French Tech Bourgogne-Franche-Comté :**

Silvère Denis, Directeur délégué, [contact@lafrenchtechbfc.fr](mailto:contact@lafrenchtechbfc.fr), 06 70 69 41 24